

L'hermine diversicolore dans le blason anglais

Autor(en): **London, H. Stanford**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario**

Band (Jahr): **67 (1953)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'hermine diversicolore dans le blason anglais

par H. STANFORD LONDON F.S.A.

En lisant l'étude de M. Jéquier, j'ai été intéressé plutôt qu'étonné en constatant que les hermines diversicolores étaient déjà connues dans l'Europe continentale dès le milieu du XIII^e siècle. Etudiant depuis quelque temps les armoriaux médiévaux anglais, j'en ai fouillé une septantaine, disons les trois quarts de ceux décrits par M. Wagner dans son *Catalogue of English Medieval Rolls of Arms*. Ceux-ci sont de toutes les dates depuis c. 1255 (Glover's Roll) jusqu'au commencement du XVI^e siècle. De cet examen il résulte que dans les rôles d'armes des XIII^e et XIV^e siècles, les armoiries dont ou le champ ou un meuble est d'hermine, représentent de 3 à 10 % de la totalité, en moyenne 5 ou 6 % plutôt que 7 ou 8 %. Au XV^e siècle la proportion augmente sensiblement, variant de 10 à 14 % pour atteindre le 16 % dans un groupe de 145 concessions d'armoiries scellées entre 1547 et 1578.

Le plus ancien armorial contenant des mouchetures d'hermine autres que noires sur blanc est Basynges' Book, c. 1395. Il nous offre deux exemples de la contre-hermine, soit Ledwell (ou Bedwell) : écartelé en sautoir, en chef et en pointe de contre-hermine, aux flancs losangé d'or et de gueules ; et Perkville (Perkins) : d'argent à la fasce vivrée de contre-hermine accompagnée de 8 billettes du même. A la même époque, Richard Bruges, plus tard roi d'armes au titre de Lancaster, scellait d'un écu à neuf points équipollés d'hermine et de contre-hermine (fig. 53), armoirie que porta également son fils Guillaume, le premier roi d'armes de l'Ordre de la Jarretière (1415-1450) et qu'écartela John Smert, beau-fils et successeur de Guillaume.

Dans Basynges' Book la proportion des armoiries avec contre-hermine est assez élevée, 2 sur 38 exemples d'hermine normale. Par contre, dans Thomas Jenyns' Ordinary, armorial dressé vers 1410 et contenant plus de 1600 écus, il n'y a qu'un exemple de contre-hermine sur 123 d'hermine : Henry de Merkyngton porte de gueules a un escuchon d'argent ove la bende reverse d'ermyne (la bande broche sur le tout). La proportion dans les autres rôles varie beaucoup. Elle atteint son maximum dans Randle Holme's Book, c. 1450, où sur 138 exemples d'hermine normale il y en a 12 de contre-hermine. Au total j'ai trouvé 46 armoiries avec contre-hermine depuis Basynges' Book c. 1395 jusqu'au Letter E Roll ¹⁾ vers 1530, et, ce qui m'a surtout frappé, c'est que dans 20 de ces écus, près de la moitié, nous trouvons en même temps l'hermine et la contre-hermine. Quelquefois le champ est d'une fourrure et le meuble de l'autre ; quelquefois les deux se voient côte à côte comme nous l'avons déjà vu aux points équipollés de Bruges. D'autres exemples sont les armes attribuées dans Randle Holme's Book à John Comyn : d'hermine à la fleur de lis de contre-hermine ; et à Nycolas Blacborne : de gueules au lion échi-



Fig. 53.
Ecu de Richard Bruges.

¹⁾ Voir C.E.M.R.A., p. 96.

queté d'hermine et de contre-hermine couronné d'or. Un autre exemple, encore plus étonnant, se trouve dans le même manuscrit : Richard Verney porte de gueules à trois croix de Toulouse d'or au chef vairé d'hermine et de contre-hermine (fig. 54). Avec une légère modification des croix, cet écu est porté aujourd'hui par Lord Willoughby de Broke. L'écu de Kene (Keen) dans Peter Le Nevés Book, d'hermine à la croix fleur de lisée de contre-hermine, mérite d'être reproduit pour son dessin gracieux (fig. 55).



Fig. 54.
Ecu de Richard Verney.

C'est aussi dans Randle Holme's Book que j'ai trouvé les premières mouchetures sur fond d'or, dans l'écu d'un certain John Mulso : d'argent au chevron mi-parti dans le sens du chevron d'or et de sable accompagné de trois fleurs de lis florencées d'or mouchetées de sable (fig. 56). La famille demeurait alors dans le comté de Surrey mais un peu plus tard on la retrouve à Calais toujours avec les mêmes armes²⁾.

On voit bien qu'il s'agit ici d'une nouveauté car dans une collection de memorandums héraldiques faite par un nommé Richard Strangways vers la même époque que Randle Holme's Book, soit vers 1450, on trouve l'écu des Mulso avec cette mention : « Nota pro miro quod generaliter tenetur quod hermyn sanz argent ne poet estre & hic stat in auro quod nota »³⁾. Quelques lignes plus bas le commentateur cite l'opinion de certains anciens héralts « quod hermyn soyt sur un metall soit argent ou or », et il termine ainsi : « Astimo droict enseignement quod hermyn ne poet estre mes en sabylle et uncore en auncyens lyvers de armys vos trovez quod poet estre myse sur chescun color mesne, hoc est super omnem colorem medium, non tamen submedium



Fig. 55. Ecu Kene.



Fig. 56.
Ecu de John Mulso.

propter nobilitatem ». Vu ce commentaire on ne s'étonnera pas que l'hermine au fond d'or soit très rare au XV^e et même au XVI^e siècle. En effet je n'en ai trouvé que six exemples. Dans Fenwick's Roll, c. 1460, une famille Salley porte : coupé de gueules et d'azur au lion d'or moucheté de sable. Dans le Domville Roll, c. 1470, on trouve en plus de l'écu Mulso déjà cité un écu anonyme : d'or moucheté de sable à 5 fasces ondées d'azur. Finalement dans John Wrythe's Book of Knights, c. 1485-1530, on trouve trois exemples : Lacy, de Suffolk : écartelé d'argent et de sable à la bande de gueules chargée de 3 merlettes d'or au lambel de 5 pendants d'or moucheté de sable ; John Meery, de Northall : « goulz à une fece engrêlée d'argent entre trois bouges (bouses) d'or erminées, sur la fece une croix forme

entre deux cloves de gerofoll de sable, sur le croix cinq besantz »⁴⁾. John Style, de Teyrton au comté de Devon : d'argent à la bande échiquetée d'or et de sable mouchetée de l'un en l'autre accompagnée de deux têtes de lion arrachées de

²⁾ Domville Roll, c. 1470.

³⁾ MS. Harley 2259, fo. 155, v. au British Museum. Je ne sais pas d'où Strangways a copié cette note. Elle se trouve aussi dans une collection semblable à Anvers, Musée Plantin-Moretus MS.O.B., 5.6, fo. 2 v ; cette collection a été faite vers 1465, un peu plus tard, paraît-il, que Strangways' Book.

⁴⁾ L'armoirie est ainsi blasonnée dans un manuscrit contenant une collection de concessions d'armoiries faites vers 1500-1530.

gueules, au chef d'azur chargé de 3 billettes d'argent. Cette dernière armoirie nous présente le seul exemple médiéval que j'ai trouvé de mouchetures d'or sur fond de sable. Il s'agit évidemment d'une concession nouvelle basée sur les armes attribuées au même nom dans le Letter E Roll : d'or à la bande échiquetée de deux tires d'hermine et de contre-hermine.

J'ai déjà cité l'opinion de certains armoristes médiévaux que les mouchetures d'hermine peuvent être mises sur toute couleur « moyenne », c'est-à-dire azur, or et gueules. Néanmoins je n'ai trouvé aucun exemple authentique, ni dans les armoriaux ni dans les traités, de mouchetures sur fond d'azur ou de gueules ni même de mouchetures de l'une de ces couleurs. C'est vrai que dans le Domville Roll la bande de Style est échiquetée d'hermine et d'azur moucheté d'argent, et dans John Wrythe's Book Sir John FitzRaff porte d'or à 3 chevrons de gueules mouchetés d'argent, mais ce doivent être là des erreurs, car partout ailleurs la bande de Style est d'hermine et de contre-hermine et les chevrons de FitzRalph, qui se voient dans maints armoriaux depuis le Parliamentary Roll c. 1312, doivent être chargés de fleurs de lis d'argent.

Quoique je n'aie pas encore trouvé un exemple médiéval de mouchetures d'azur ou de gueules, ni même de mouchetures sur fond de ces couleurs, de telles variétés, comme M. Jéquier l'a indiqué, se voient quelquefois dans le blason moderne, et M. Kaynes-Smith vient de m'en signaler un exemple du XVI^e siècle. Le 3 septembre 1555 Thomas Hawley, roi d'armes au titre de Clarenceux, concéda à Thomas Leigh, échevin et plus tard lord mayor de la cité de Londres, cette armoirie : de gueules à la croix engrêlée d'argent accompagnée de 4 têtes de licorne arrachées d'or et chargée de 5 tourteaux d'azur surchargés chacun d'une moucheture d'argent⁵⁾.

Pour la nomenclature de ces diverses fourrures, il est à regretter que presque tous les armoriaux qui les contiennent soient peints. Le seul qui nous donne les blasons complets est Thomas Jenyns' Ordinary, et celui-ci, comme nous l'avons vu, n'offre qu'un seul exemple de la contre-hermine ; il la blasonne « reverse dermyne », terme que je n'ai point trouvé ailleurs. Par contre certains héraldistes au XV^e siècle ont distingué le bisyllabe *ermyn* ou *ermyne* (soit hermine) et le trisyllabe *ermyny*, *ermynee* ou, plus rarement, *erminees* (soit contre-hermine). Ainsi un petit traité manuscrit dans la collection de mon ami M. Bradfer-Lawrence⁶⁾ dit ceci : « In somme armes the felde is Ermyn and than ye mowne seyn he bereth Ermyn, and if the felde or grounde be sabil and the ermyn of silver coloure than say thus, he bereth ermyne ». Un autre traité de même époque, c. 1450, celui-ci au College of Arms, nous présente un écu de gueules à la fasce engrêlée de contre-hermine et au pal engrêlé d'hermine brochant sur le tout (fig. 57) ; il le blasonne ainsi : « He berithe a pale hermyne oppressynge a bare hermyny both engralid in gowles »⁷⁾. Nicholas Upton dont le livre *De Studio Militari* a été écrit vers la même époque,



Fig. 57.
Ecu de John Hacche.

⁵⁾ Un registre contemporain au Collège d'Armes à Londres la blasonne : « Goules on a crosse engrailed siluer betwene fower unicornes heddes rasy golde fyve urtes on every hurte an ermyne siluer » (MS. 2 H. 5, fo. 120). Cet écu compliqué, tout à fait dans le goût de l'époque, ne servit que peu de temps étant remplacé avant 1626 par celui que porte actuellement Lord Leigh, descendant du lord mayor, de gueules à la croix engrêlée d'argent accompagné au canton dextre d'une losange du même.

⁶⁾ C.E.M.R.A., p. 88, section III.

⁷⁾ Ce sont les armes de John Hacche, mais le mss. ne le nomme pas.

n'approuva pas cette distinction : « Dux Britannie portat pro armis suis unum scutum de pellibus heremitarum earumque caudis nigris consutis. Sunt tamen quidam qui ymaginati sunt contrarium, quasi si scutum esset de nigro colore totaliter factum parvulis maculis albis conspersum. Et bene volo quod talia arma portentur. Verumptamen non dico quod illorum opinio est vera qui dicunt in sermone Gallico quod Il port hermynee quia ad hoc dicendum non invenio rationem »⁸⁾).

Quant aux mouchetures de sable sur or les fleurs de lis de Mulso sont blasonnées dans des manuscrits médiévaux soit « of gold with ermynys », soit « or hermyned », la dernière expression correspondant exactement à celle que nous avons déjà lue dans le cas de Meery, « or erminees ». Dans ces deux cas il est à entendre que les mouchetures sont noires. Si elles étaient d'un autre émail il faudrait l'énoncer : « Azur ermined argent », ou selon le cas.

Tout en rejetant le terme hermynee Upton n'en offre pas d'autre et dans les blasons écrits la distinction ne s'aperçoit pas, l'hermine et la contre-hermine s'écrivant indifféremment *ermyn*, *ermyn*, *ermyn* ou même *ermyns*. Néanmoins la distinction persista et en 1562 quand Gerard Legh publia son *Accedence of Armorie* il donna des termes spéciaux pour toutes les variétés de l'hermine. Pour cet auteur, qui sollicita sans succès une place de héraut, le nombre neuf était une obsession. Il lui fallut donc à tout prix trouver neuf fourrures. Les voici dans l'ordre qu'il leur donna :⁹⁾

1. *Ermine*, soit l'hermine.
2. *Argent*. — Il ne s'agit pas du métal employé en blason, mais de l'étoffe ou fourrure blanche dont on doublait les lambrequins et manteaux.
3. *Ermines*, soit la contre-hermine.
4. *Erminites*, c'est-à-dire l'hermine avec un poil rouge de chaque côté des mouchetures.
5. *Erminoys*, d'or poudré de sable.
6. *Pean*, de sable moucheté d'or.
7. *Verrry* (sic, pour verrey), soit le vair d'argent et d'azur.
8. *Verry*, soit vairé d'or et de sinople.
9. *Vaire*, qui, dit-il, est de toutes les couleurs sauf les deux sus-mentionnées. Elle peut être de trois couleurs et dans ce cas il faut nommer les couleurs, par exemple « He beareth vaire of argent, geules, or and sable ».

J'ai cité les trois variétés de vair pour montrer le peu de valeur que l'on peut donner aux idées de Legh. Néanmoins il insiste que toutes ces neuf variétés sont « armoiries anciennes et bonnes fourrures ».

Ferne (*The Blazon of Gentry*, 1586) ne connaît que l'hermine qu'il appelle « ermines ». Bossewell (*Workes of Armorie*, 1572) connaît l'hermine et la contre-hermine, qui, dit-il, doit être blasonnée « ermines » et non pas de sable poudré d'argent.

Le livre de Legh a été réimprimé plusieurs fois. Malgré ses absurdités il faisait foi au XVI^e siècle et n'a été remplacé que par le livre de Guillim, *A Display of*

⁸⁾ Edition de 1654, p. 167.

⁹⁾ GERARD LEGH, *The Accedence of Armorie*, 1562, ff. 75-76 v.

Heraldry, dont la première édition parut en 1611¹⁰). Pour l'hermine et ses variantes, Guillim ne fait que répéter les cinq termes de Legh sans les modifier en quoi que ce soit, et tous ou presque tous les autres auteurs anglais l'ont suivi comme des moutons. Seuls deux Écossais, Sir George Mackenzie (1680) et Alexander Nisbet (1722), ont réagi, grâce à l'influence française. Mais ils n'ont pu prévaloir et aujourd'hui en Écosse comme en Angleterre les termes de Legh sont employés partout sauf par une poignée de savants qui menés par feu Oswald Barron, ont cherché et cherchent toujours à rendre au langage héraldique ses anciennes beauté et simplicité.

En considérant ces termes il est évident que *ermine*s n'est que le vieux mot *ermyny* légèrement déformé, et que *pean* est une corruption du mot français « panne ». Mais où est-ce que Legh a trouvé *ermino*is et *ermin*ites ? Et où a-t-il pu trouver panne employée dans le sens qu'il lui a donné ? Les a-t-il lus ou entendus quelque part ? Ou les a-t-il inventés lui-même ? S'il est vrai que Bara avait trouvé les neuf fourrures « en quelque vieux livre écrit à la main, portrait & coloré »¹¹), alors il est possible que Legh aussi les ait trouvés dans quelque traité manuscrit, mais ce que dit Bara de ces fourrures me fait croire que c'est bien dans le livre de Legh qu'il les a trouvées et que Legh avait lui-même inventé les noms, de même qu'il paraît avoir inventé la fourrure *ermin*ites¹²).

Afin de donner une idée de la situation actuelle, et faute de pouvoir examiner les registres du College of Arms, j'ai pris l'annuaire de l'Imperial Society of Knights Bachelor pour les années 1935 et 1937. Cet ouvrage décrit quelque 150 armoiries dont 140, si je ne me trompe pas, ont été concédées au cours du siècle actuel. Parmi celles-ci 11 contiennent de l'hermine, 6 de l'*ermino*is (or moucheté de sable) et 1 du *pean* (sable moucheté d'or). La contre-hermine n'y figure pas, mais ceci ne prouve pas qu'elle ait disparu du répertoire héraldique.

J'avais toujours cru que *ermin*ites avait été imaginé par un des théoriciens du XVI^e siècle et que cette extraordinaire fourrure n'avait jamais été employée. En voici toutefois un exemple, moderne il est vrai et provenant d'Irlande où tout est possible : le 15 novembre 1897, Sir Arthur Vicars, roi d'armes au titre d'Ulster, concéda à Eveleen, suo jure Baroness Gray (titre écossais), fille unique de feu J. L. Pouden, un écu à porter pour le nom de Pouden d'*ermin*ites à 2 chevrons de gueules accompagnés de 3 tourteaux de sinople (Ulster's Office, regis ter H, fo. 231). L'écu est peint et on voit distinctement les poils rouges de chaque côté des mouchetures.

Jusqu'ici je n'ai considéré les mouchetures que comme partie intégrante des fourrures, mais le blason anglais s'en sert aussi comme meuble héraldique, surtout comme brisure. Quoique Richard Strangways' Book dit que « un hermyn » est souvent donné comme brisure, je n'en ai trouvé que deux exemples aux armoriaux médiévaux, tous les deux dans Peter Le Neve's Book, c. 1500 ; il s'agit des écus de Howard (de gueules à la bande d'argent accompagnée de six croix recroisetées au pied fiché du même) et de Croft (de sable à 7 losanges d'or posés 3, 3, 1) ; les mouchetures chargent la bande et le deuxième losange respectivement. Dans le blason moderne une moucheture d'hermine n'est pas une brisure de cadet, mais

¹⁰) Les huit éditions subséquentes sont toutes posthumes, farcies par des mains plus ou moins compétentes.

¹¹) *Le Blason des Armoiries*, 1581, p. 12.

¹²) Je n'ai trouvé aucun exemple d'*ermin*ites dans une armoirie anglaise. EDMONDSON (*A Complete Body of Heraldry*, t. II, 1780) attribue à Glover, du comté de Norfolk, 1611 : de sable au chevron d'*ermin*ites accompagné de trois croissants d'argent ; et BURKE's *General Armory* (édit. 1878) le répète en ajoutant que l'armoire fut concédée par William Camden, roi d'armes des Clarenceux (1597-1623), mais c'est une erreur ; le registre de « Camden's Grants » au College d'Armes indique que le chevron est d'hermine, la fourrure normale.

se donne quelquefois quand une armoirie passe à quelqu'un en dehors de la succession normale. En 1780, par exemple, quand William Howard, second fils du Baron Clonmore, a été autorisé à prendre les noms et armes maternels de Forward, d'argent au lion de gueules, celui-ci a été brisé d'une moucheture d'or sur l'épaule.

* * *

L'épreuve de cette note avait déjà été corrigée et renvoyée à la rédaction quand un heureux hasard a attiré mon attention sur un manuscrit jusqu'alors inconnu tant de M. Wagner que de moi-même, N^o 476 dans la bibliothèque de la Society of Antiquaries of London. Peint et écrit vers 1500-30 pour le compte de Sir Thomas Wriothesley, roi d'armes de l'Ordre de la Jarretière, ce volume contient plusieurs armoriaux qui manquent au *Catalogue* de M. Wagner. Parmi ceux-ci l'un, que j'ai baptisé « Letter H Roll », contient plus de mille armoiries de familles dont le nom commence par la lettre H et qui ont été extraites d'armoriaux de dates diverses. Ce rôle mérite un examen soigneux, mais en attendant je tiens à signaler à mes lecteurs le N^o 933, Hundercombe, *de gueules à l'écusson d'argent à l'orle de huit hermines du même*. On pourrait peut-être blasonner, d'argent à la bordure de gueules herminée d'argent, mais vu la taille restreinte de l'écusson je préfère la première formule. Wriothesley n'indique pas où il a trouvé cette armoirie mais en tout cas elle est le plus ancien exemple authentique que j'aie trouvé jusqu'ici d'hermines sur fond de couleur, autre que sable bien entendu.
